



le P'tit Lusignien

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - DÉCEMBRE 2025 #73

JOYEUSES FÊTES



6

VIE MUNICIPALE

Le recensement de la population

11

DOSSIER

Travaux d'enrochement du barrage de La Morge

18

VIE ASSOCIATIVE

Retour sur la 70^{ème} Foire Agricole de Lusigny

SOMMAIRE



4 INFOS MUNICIPALES

- 4 Cérémonie du 11 novembre
- 4 Demande de subventions 2026
- 5 La médiathèque La Bulle
- 5 Parrainage de l'Institut Mondial d'Art pour la Jeunesse
- 6 Le recensement de la population
- 8 Animation intergénérationnelle
- 9 Un hôtel à insectes
- 9 France Services

10 ENFANCE JEUNESSE

- 10 La rentrée 2025

11 DOSSIER

- 11 2024-2028 : Les travaux d'enrochement du barrage de la Morge par EPTB Seine Grands Lacs

14 L'INVITÉ DU MOIS

- 14 Léa LAUNOY : une jeune lusignienne part à l'aventure

16 COUP DE POUCE

- 16 Centre de Contrôle Technique du Lac

- 17 LULU TAPISS

18 ASSOCIATIONS

- 18 70^{ème} Foire Agricole de Lusigny sur Barse
- 20 L'Association Animations Loisirs de Lusigny

21 LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

22 INFOS DIVERSES

- 22 Etat civil / SIEDMTO / Déchetterie
- 23 Horaires d'ouverture de la mairie et renseignements



Directeur de la publication : Marie-Hélène TRESSOU - **Comité de rédaction :** Commission communication, **Vice-Présidente :** Malika BOUMAZA JACQUINOT - **Membres :** Catherine CHARVOT, Adeline COLLIN, Joëlle GROSSET, Christophe PEREIRA.

Conception et réalisation : SYSCOM' (www.agence-syscom.com) - **Impression :** DM Lettres Print Solutions - **Tirage :** 1 100 exemplaires - **Dépôt légal :** 26-344/o - Impression sur papier respectant les normes environnementales. **Photographie de couverture :** Guillaume PETIT.

MOT du Maire



Marie-Hélène TRESSOU - Maire de Lusigny sur Barse
Vice-présidente de Troyes Champagne Métropole



Chères Lusigniennes, Chers Lusigniens,

Vous allez parcourir le 73e numéro du P'tit Lusignien.

Dans cette édition de décembre, figure un dossier spécial sur les travaux de rénovation du Lac d'Orient dans un objectif de stabiliser, renforcer et sécuriser les digues.

Seine Grands Lacs a retenu la technique d'enrochement. Les travaux du premier palier des digues de la Morge et de Chavaudon ont nécessité un abaissement conséquent du niveau du lac. Pour la première fois depuis 2008, le lac d'Orient rentre dans une période de vidange exceptionnelle, créant un paysage inattendu au cœur de la forêt d'Orient !

En cette période de l'année, nous avons l'habitude d'observer les magnifiques ballets aériens des grues cendrées autour des lacs, à l'occasion de leur migration hivernale vers le sud. Cette année, c'est l'hécatombe, plusieurs milliers d'individus sont morts ces dernières semaines en raison de la circulation de la grippe aviaire.

Je vous invite à respecter les mesures exceptionnelles prises depuis le début de l'épidémie pour limiter la propagation du virus et protéger les élevages.

Nous aurons un recensement de la population du jeudi 15 janvier au samedi 14 février 2026 : vous en découvrirez les modalités dans les pages suivantes. Il a lieu tous les 5 ans. Au dernier recensement, la population totale en vigueur était de 2 324 habitants.

C'est grâce aux données collectées que les petits et grands projets qui nous concernent tous peuvent être pensés et réalisés. Merci de réservé un bon accueil aux agents recenseurs.

Vous trouverez également des informations sur les associations et l'occasion de revenir en images sur la 70e Foire de Lusigny sur Barse.

Vous pouvez encourager tous les bénévoles en les rejoignant ou en répondant à leurs invitations.

Les membres du conseil municipal et moi-même seront ravis de vous recevoir à la Grange le 17 janvier à 18h pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je vous souhaite à tous, de belles fêtes de Noël et une très bonne année 2026.

Bonne lecture ●

En vous souhaitant sincèrement une année 2026 paisible et éclancé de moments précieux -

Marie Hélène TRESSOU
Maire de Lusigny sur Barse

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Lusigny-sur-Barse commémore la victoire, la paix, et rend hommage à toutes celles et ceux morts pour la France.

L'hommage de ce 107e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre a réuni de nombreux habitants avec une forte participation de la jeunesse. Lectures et allocutions ont eu lieu devant le monument aux morts en présence des élus, des autorités civiles et militaires, des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, des sapeurs-pompiers et JSP, de l'école de musique de Lusigny-sur-Barse, d'élèves de l'école primaire et du collège Charles-Delaunay, des professeurs et proviseurs.

Après dépôt de gerbes au monument aux morts et lecture des noms des soldats morts pour la France, le cortège s'est rendu au cimetière pour rendre hommage aux soldats. Les élèves ont fleuri les tombes des anciens combattants.



REPAS DES AÎNÉS

Le 23 novembre, nos Aînés ont pu passer un moment gourmet et festif à la Grange. Le Maire, Marie Hélène TRESSOU a mis à l'honneur Mme Madeleine MICHOUX qui arbore fièrement ses 94 printemps et M. CHARLIER qui porte allègrement ses 98 ans. La journée cabaret transformiste s'est déroulée sous le signe de la convivialité et du plaisir d'échanger des nouvelles. Ils ont été 111 à participer au repas et 145 à avoir choisi le colis ●



DEMANDE DE SUBVENTION 2026



Les dossiers de demandes de subvention pour l'année 2026, doivent être déposés en Mairie au plus tard le **3 avril 2026**.

Les formulaires Cerfa 1215606 sont disponibles en Mairie ou sur le site internet www.lusigny-sur-barse.fr ●



ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE

SALON DU LIVRE JEUNESSE

Cyprien Hotte, auteur et illustrateur de la bande dessinée « Secret Squelette » a embarqué 14 enfants de 8 à 12 ans dans le train express d'un escape game, à l'occasion du Salon du livre jeunesse, à la Médiathèque La Bulle. Les enfants ont pu poser leurs questions à Cyprien. Le jeu s'est terminé par la remise des cadeaux.

L'effervescence du jeu n'a pas empêché les enfants d'emprunter des livres en fin de séance et de se poser dans le calme.

Merci à la Médiathèque départementale de l'Aube et à l'association Lecture et loisirs pour l'organisation et le financement de cette belle rencontre •



SENIORS EN BIBLIOTHÈQUE



Mardi 7 octobre, à l'occasion du programme « Seniors en bibliothèque », financé par la Commission des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie du Département, **Célia Portail**, artiste et illustratrice, est venue apporter des sacs entiers de laine cardée aux couleurs variées et superbes. La douceur au bout des doigts, les seniors ont réalisé des jolies créations. Dès le lendemain, cette activité a été proposée à un public de tout âge •



LUSIGNY SOUTIENT L'INSTITUT MONDIAL D'ART POUR LA JEUNESSE (IMAJ)

Lusigny-sur-Barse a parrainé une création artistique **en soutien aux actions d'IMAJ en faveur des jeunes**.

Cette initiative de la commune accompagne le développement des activités artistiques et éducatives d'IMAJ au bénéfice des enfants et jeune public de l'Aube. Notre commune a déjà accueilli des expositions et ateliers à deux reprises pour nos jeunes.

IMAJ conserve dans son artothèque « Mémoire du futur », 128 000 créations artistiques provenant de 155 pays, reçus par

le biais du Concours International organisé annuellement depuis 1993.

La commune de Lusigny-sur-Barse participe ainsi à un projet culturel ambitieux, favorisant l'accès à l'art pour tous.

Montant du parrainage en soutien à IMAJ 400 €.

En remerciement, IMAJ a offert une reproduction unique encadrée de la création parrainée et la mise en valeur de la commune à chaque exposition de l'original. Cette reproduction a trouvé sa place dans la salle socioculturelle •





LE RECENSEMENT DE LA POPULATION AURA LIEU À LUSIGNY SUR BARSE DU JEUDI 15 JANVIER AU SAMEDI 14 FÉVRIER 2026

Il concerne l'ensemble de la population vivant en France, mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les cinq ans et toute la population est concernée. Dans celles de 10 000 habitants ou plus, le recensement a lieu tous les ans mais sur un échantillon de logements différent chaque année.

Le recensement de la population encadré par la loi

Seul l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qui est chargé par la loi de réaliser le recensement de la population en partenariat avec les communes, peut effectuer le recensement de la population. L'Insee l'organise et le contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain.

- Le recensement a une finalité exclusivement statistique.
- Le recensement est :

OBLIGATOIRE
acte civique

CONFIDENTIEL
résultats anonymisés

DÉCLARATIF
pas de remise en cause des réponses de l'habitant

- Les habitants ont un droit d'accès et de rectification aux données les concernant, qui peut être exercé auprès de l'Insee.
- Les manquements à ces obligations sont passibles des peines prévues aux articles 226-13 et 226-16 à 226-24 du code pénal.

Des chiffres pour construire demain

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement etc.



Utile pour les communes et les politiques publiques

Des chiffres du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Utile pour vous

Au niveau local, le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.) et à déterminer les moyens de transports à développer. Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Utile pour les entreprises et les associations

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population, etc.

Comment répondre au recensement ?

Vous serez prévenu par courrier ou par la visite d'un de nos 4 agents recenseurs.

1. Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide :

L'agent vous remettra une notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site du **recensement-et-moi.fr**. Répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider !

À la fin de la procédure, un courriel de confirmation de la bonne prise en compte des réponses est envoyé à l'internaute.

En 2025, 74 % des ménages ont été recensés par internet dans les communes de moins de 10 000 habitants.

2. Vous ne pouvez pas répondre par internet :

L'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers : une feuille de logement (FL) et autant de bulletins individuels (BI) que nécessaire en fonction du nombre d'habitants dans le foyer.

Si l'habitant le demande, l'agent recenseur pourra proposer son aide et procéder « par interview » (personnes très âgées, mal à l'aise avec le français...).

Vous conviendrez alors d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer une fois complétés. Vous pouvez aussi les envoyer ou les déposer en mairie.

LES MODALITÉS DU RECENSEMENT

Les 4 agents recenseurs sont recrutés par Madame le Maire. Comme tout agent public, ils sont tenus à une obligation de neutralité.

Il s'agit de :

- Martine HUGOT
- Francine VALLEE
- Francis MARTY
- Manon CHANTERAUX



Vous pourrez les identifier grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie, signée par le maire. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Nos 4 recenseurs seront aidés par le coordonnateur nommé au sein des services de la mairie. Il s'agit d'Estelle AMBERT. Elle aura pour rôle de suivre l'avancement du travail des recenseurs sur ces 4 semaines. Les étudiants français ou étrangers en France pour au moins 1 an doivent se recenser dans la commune où ils résident pour leurs études.



Vos données sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). **L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.** Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

L'Insee s'engage à ce que les traitements de données personnelles qu'il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés ».

Merci à l'ensemble des lusigniens et lusigniennes, d'accueillir avec bienveillance nos quatre recenseurs. Nous exprimons également notre profonde gratitude à ces lusigniens, qui ont accepté avec sérieux et engagement d'assurer cette mission essentielle pour notre commune. Leur implication permettra à cette opération de se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

ANIMATION INTERGÉNÉRATIONNELLE : À LA RENCONTRE DES AÎNÉS

Aller l'un vers l'autre : mardi 28 octobre, un magnifique moment de partage a réuni les enfants de l'accueil de loisirs PEP 10, les résidents de la Salamandre ASIMAT et les Amis du Parc.

Un après-midi récréatif autour de la pomme a réuni une quinzaine de résidents et 27 enfants de 3 à 10 ans. L'objectif était de favoriser les échanges entre générations autour de la fabrication du jus de

pomme. Pour l'occasion, les Amis du Parc avaient apporté le matériel nécessaire (broyeur, presse) pour leur faire déguster leur propre jus de pomme. C'est bien le faire ensemble qui est ici valorisé. La richesse des liens intergénérationnels qui se tissent quand les anciens et les enfants se côtoient est immense, pour preuve : les sourires partagés, la joie des aînés de voir les petits investir les espaces de vie.

Les pressoirs ont été installés, les pommes ont été pressées, et enfants et seniors se sont régalaés.

Cet atelier, riche en sourires et en découvertes, a permis de **renforcer les liens entre générations et valoriser la solidarité locale**.

Après un goûter partagé, les petits sont repartis avec le souhait de revenir bientôt !





UN HÔTEL À INSECTES INSTALLÉ RUE GEORGES CLÉMENCEAU

C'est **Dany THIBAULT**, habitant au 22 rue George Clémenceau, qui a fabriqué lui-même cet hôtel, installé en face de chez lui sur le trottoir opposé. Dany nous confie que cette idée était dans un coin de sa tête depuis longtemps et à force d'en voir en jardinerie, cela a déclenché son envie d'en réaliser un, mais en format XXL.

Dany THIBAULT n'a utilisé que des matériaux de récupération. Pour cela, il fallait attendre d'avoir du bois à recycler pour en limiter le coût et l'opportunité s'est présentée lors d'une livraison de matériaux sur des palettes aux dimensions appropriées à cette construction. Plusieurs éléments composent cet hôtel à insectes dont la première utilité est la préservation de l'habitat des insectes qui peuvent être ressentis comme ennuyeux autour de nous mais qui sont tellement utiles à la planète. Dany nous parle également de l'utilité de son hôtel pour sensibiliser les jeunes enfants. Il a pu voir des parents expliquer à leurs enfants à quoi sert cet hôtel. Il trouve cela vraiment bien car c'est très important pour lui.

Dany trouve également que cette création participe à l'embellissement du village, au plaisir des yeux lors de balade, une rue agrémentée de décorations et tellement plus agréable.

Félicitations à Dany THIBAULT pour cette belle réalisation ●



FRANCE SERVICES :

1. France Services : un guichet unique pour faciliter vos démarches : en questionnement sur mon dossier retraite, sur le renouvellement de ma carte d'identité, sur une demande d'allocation je m'adresse aux France services de Troyes Champagne Métropole :

Accessible à tous sans condition France services vous propose :

- **Une écoute par des professionnels pour vous informer et vous conseiller dans vos démarches et vous proposer une orientation vers le bon interlocuteur** (CAF, Retraites, impôts, carte grise, etc.).
- **Un accompagnement et un soutien** dans l'utilisation d'Internet pour la réalisation de vos démarches.
- **Une aide à la compréhension de documents administratifs.**
- **Une mise à disposition d'outils numériques** pour réaliser vos démarches si vous n'êtes pas équipé : ordinateurs, imprimantes/scanners, connexion internet.

2. Le Conseiller Numérique : un appui pour l'autonomie numérique : un doute, une crainte sur l'utilisation des outils numériques, je m'adresse au Conseiller numérique de Troyes Champagne Métropole :

Au sein de votre espace France Services, le **Conseiller Numérique** vous accompagne pour gagner en compétences numériques et en assurance.

Le conseiller numérique vous propose une aide à l'utilisation des outils numériques : utilisation de votre smartphone, envoyer un e-mail, gérer des documents, ou apprendre à naviguer sur internet de manière sécurisée...

Ces deux services contribuent à améliorer l'accès à vos droits administratifs et à l'usage du numérique en respectant votre rythme.

Pour un accompagnement personnalisé ou pour participer à un atelier, notre équipe vous attend. Rendez-vous dans l'un de nos France services ●

France Services de Troyes Champagne Métropole (Lusigny sur Barse)
14, rue Louis Genevois
03 25 76 00 42

RENTRÉE EN MOUVEMENTS À L'ÉCOLE LE GRAND PRÉ VERT

Belle ambiance pour cette rentrée 2025 à l'école primaire, avec une séance de rythme proposée par Mme Léger, enseignante, à l'attention des enfants mais aussi de leurs parents et de toute l'équipe dans la cour du groupe scolaire.

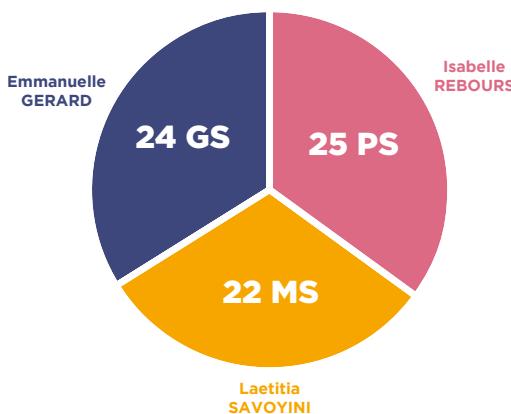
Il va falloir se réhabituer aux journées de classe et aux devoirs, mais quel plaisir de retrouver ses camarades !

Côté maternelle, c'est difficile d'être « grand » parfois quand on effectue sa première rentrée. Bel accueil de Mr Xavier CARD, directeur, et de son équipe, en présence de Mme Marie-Hélène TRESSOU, Maire •



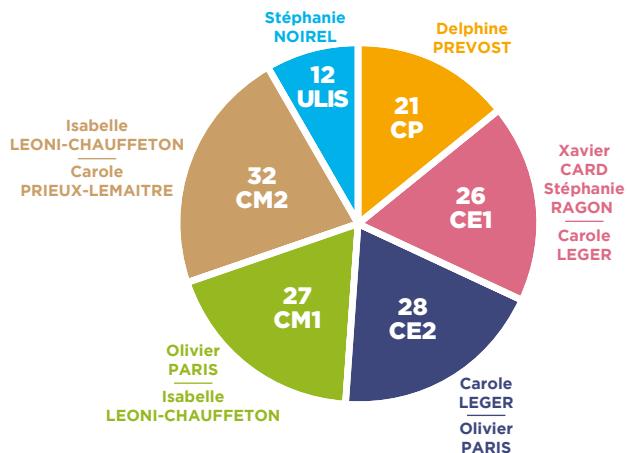
CÔTÉ MATERNELLE

71 ENFANTS



CÔTÉ PRIMAIRE

146 ÉLÈVES



470

COLLÈGE CHARLES DELAUNAY

Le collège compte 470 élèves répartis comme suit :

- 4 classes de 6^{ème}
- 5 classes de 5^{ème}
- 5 classes de 4^{ème}
- 4 classes de 3^{ème}

2024-2028 : TRAVAUX D'ENROCHEMENT DU BARRAGE DE LA MORGE PAR EPTB SEINE GRANDS LACS

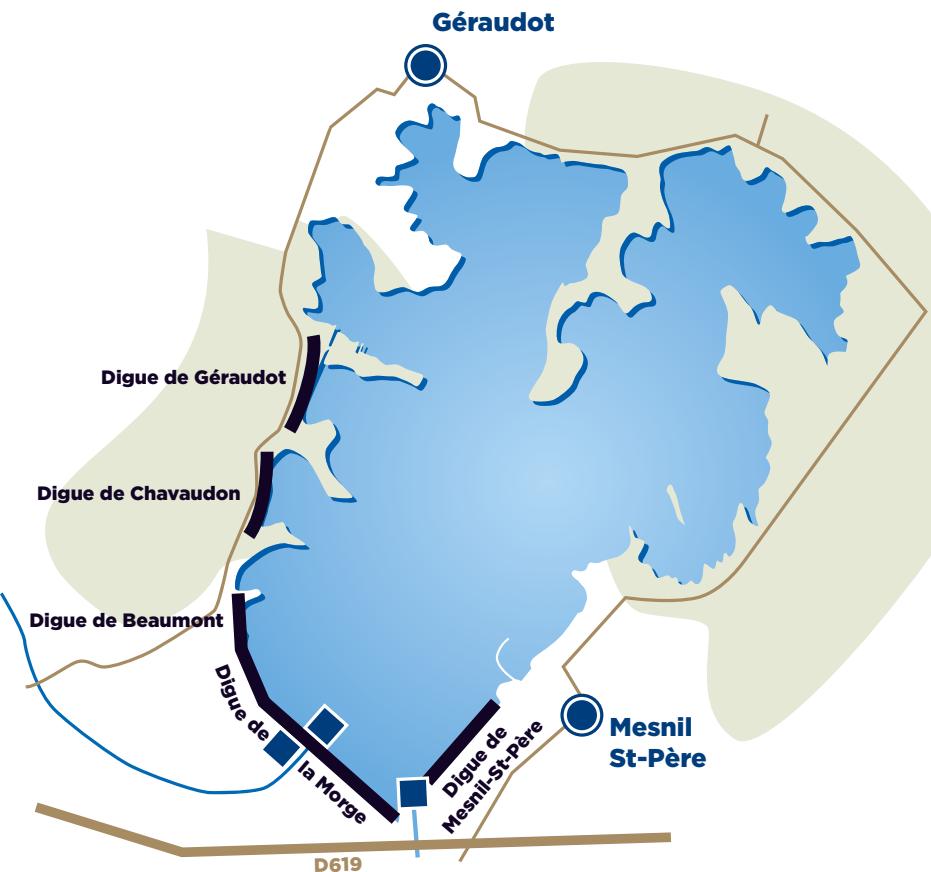
Le lac-réservoir d'Orient, dit Seine, a été mis en service en 1966. Géré par Seine Grands Lacs, établissement public territorial de bassin qui en est également propriétaire, il a été érigé en dérivation de la Seine pour écrêter les crues du fleuve et soutenir son débit.

« Notre » lac est fermé par cinq barrages, digues :

- **La Morge** (1703 mètres de long, 24 mètres de haut).
- **Beaumont** (1078 mètres de long, 8,6 mètres de haut).
- **Chavaudon** (1017 mètres de long, 7,2 mètres de haut).
- **Mesnil-Saint-Père** (990 mètres de long, 4,1 mètres de haut).
- **Géraudot** (862 mètres de long, 4,4 mètres de haut).

Le barrage principal est celui de la Morge. La tour de restitution des eaux du lac y est ainsi reliée au moyen d'une passerelle.

Le coût du projet, d'une durée de 4 ans, est estimé à **25 millions d'euros** hors taxes



Depuis 1966, les effets du temps ont causé de nombreuses dégradations (fissurations, cavités...) sur le revêtement bitumeux des différents barrages, au point de mettre en péril la tenue et la sécurité de l'ouvrage.

Exceptées les réparations régulières, ponctuelles et localisées des équipes de Seine Grands Lacs, aucun travaux conséquents de réhabilitation des digues n'ont été réalisés depuis la création du lac.

Il est donc aujourd'hui prioritaire de les rénover en profondeur, spécialement celles de **La Morge**,

Beaumont et Chavaudon, soit près de 4 kms de digues concernées par les travaux.



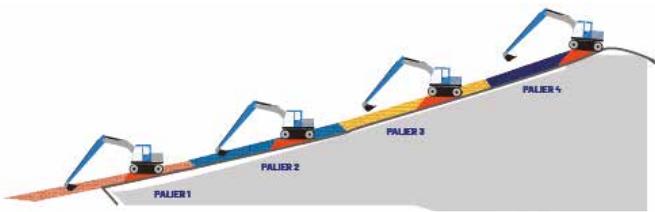


TECHNIQUE DE L'ENROCHEMENT REtenue

Afin de stabiliser, de renforcer et de sécuriser les digues et plutôt que de redéposer un nouveau revêtement bitumineux ou béton, Seine Grands Lacs a retenu la technique d'enrochement ; cette technique a fait ses preuves : des engins vont ainsi venir disposer des roches sur les parements, les surfaces, des trois barrages, palier par palier. (cf schéma). La technique d'enrochement a plusieurs avantages :

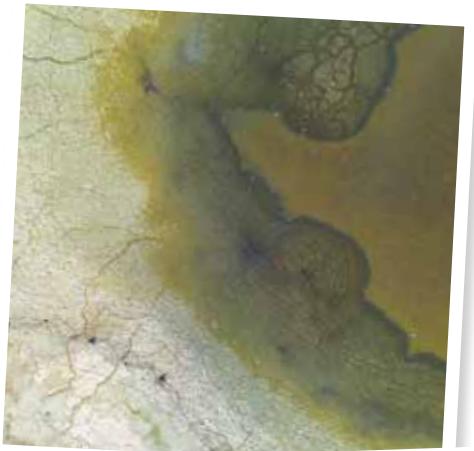
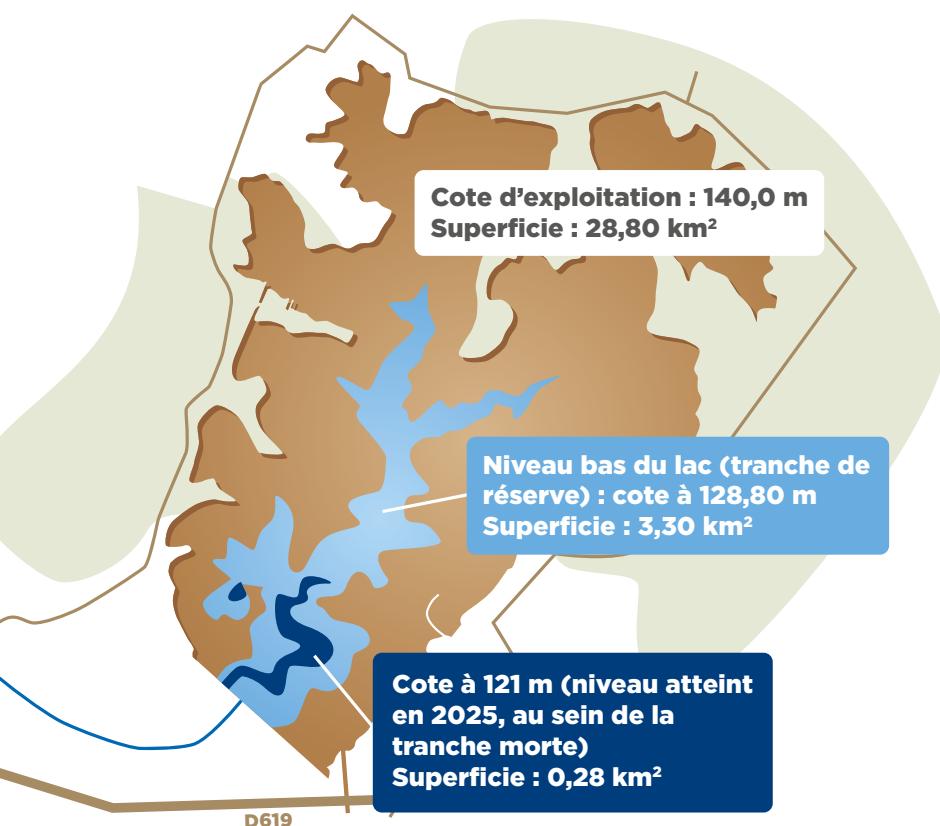
- Meilleure durabilité, robustesse accrue face à la houle.
- Pas besoin de retirer complètement le revêtement existant : réduction du risque de pollution.
- Utilisation de roches locales issues de la carrière de Vignory en Haute Marne) et création d'habitats pour la biodiversité aquatique.

Au total, ce sont près de 250 000 tonnes de matériaux (roches d'enrochement) qui seront posées.



4 ANS DE TRAVAUX

Etalés progressivement sur quatre ans, les travaux se déroulent à l'automne ou au début de l'hiver, quand les niveaux du lac sont au plus bas. Le phasage et la nature des travaux demandent une gestion aménagée du plan d'eau, avec des niveaux d'eau différent de la normale, année par année. Le point d'orgue de ces travaux sera 2025, avec la vidange du lac en cours actuellement. Les travaux d'enrochement du 1^{er} palier des digues de La Morge et de Beaumont nécessitent un abaissement conséquent du niveau d'eau du lac. Pour la première fois depuis 2008, la tranche morte du lac va être vidangée quasiment intégralement ; c'est la phase actuelle. Ce niveau bas devrait perdurer jusqu'à la fin de cette année.



Le premier semestre de l'année 2026 sera consacré aux travaux d'enrochement du barrage de Chavaudon, et le second à l'enrochement du 3^{ème} palier de la Morge et de Beaumont.

Comme pour tout chantier, ces travaux de réhabilitation sont susceptibles de générer des nuisances pour les riverains et usagers du territoire. Elles sont principalement de deux ordres :

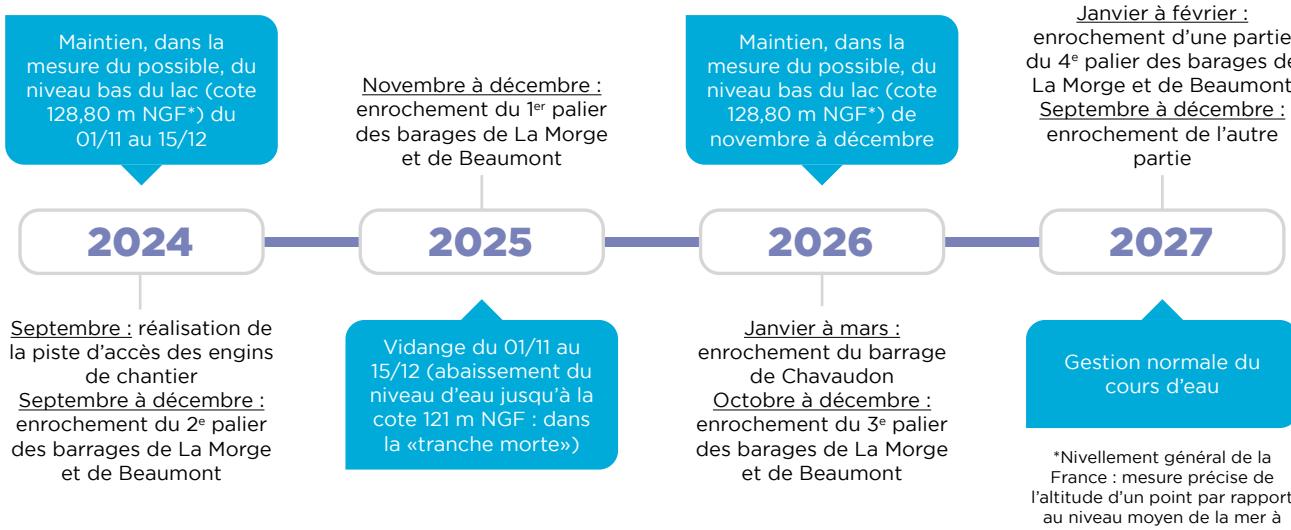
- Celles causées par la circulation quotidienne des camions amenant les roches sur les zones de stockage (à raison d'une quarantaine de camions par jour).
- Celles dues à la vidange actuellement.

Tout est cependant fait pour prévenir et limiter au maximum ces nuisances. Un certain nombre de mesures sont prises :

- Durant les travaux, des informations hebdomadaires sur le trafic routier des camions

de chantier avec la publication d'une fiche sur le site de Seine Grands Lacs est envoyée aux Mairies des communes riveraines.

• Pour la vidange actuelle, un suivi de la qualité des eaux (suivis biologiques, chimiques...) est mis en place, de même que la réalisation de pêches de sauvegarde au pied de la digue de La Morge, en concertation avec l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (APPMA) des Lacs de la Forêt d'Orient et la Fédération de Pêche de l'Aube. Un suivi des oiseaux nicheurs et de la flore est programmé en partenariat avec le Parc naturel de la Forêt d'Orient et les associations et usagers de la Nature. Enfin, Des mesures d'information et des actions de sensibilisation, la mise en place d'une gestion spécifique du lac Amance-Temple permettant un soutien d'étiage et une activité de la pêche prolongés ainsi que des mesures d'accompagnement environnementales sont mises en place •

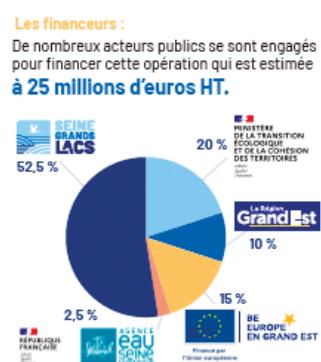


Pour tout savoir sur le projet, suivre les avancées des travaux et les événements, et connaître le plan hebdomadaire de circulation des véhicules de chantier, www.seinegrandslacs.fr, rubrique « Travaux de La Morge ».

Pour toutes questions, envoyez un mail à communication@seinegrandslacs.fr

Source : Seine Grands Lacs

QUI PARTICIPE AU CHANTIER ET COMBIEN COÛTE CE DERNIER ?



Le maître d'ouvrage :



Seine Grands Lacs, en tant que propriétaire et gestionnaire du lac d'Orient, est le maître d'ouvrage du chantier.

Le maître d'œuvre :



Les entreprises travaux :



La coordination sécurité et protection de la santé :





UNE JEUNE LUSIGNIENNE PART À L'AVENTURE !

Le P'tit Lu a rencontré Léa Launoy pour l'interviewer sur son projet Villa Majo4.

Le P'tit LU : Qu'est-ce que Villa Majo4L ?

Léa LAUNOY : C'est une association que j'ai fondée en début d'année avec mon amie Solène que j'ai rencontrée il y a quelques années à l'Université de Nancy. Nous souhaitons participer à des raids humanitaires, en particulier le 4L Trophy en février 2026 avec le numéro d'équipage 492.

Le P'tit LU : Qu'est-ce que le 4L Trophy ?

Léa LAUNOY : Le 4L Trophy a été créé en 1997 par Jean-Jacques Ray. Il est aujourd'hui le plus grand Raid humanitaire européen. Ouvert aux jeunes âgés de 18 à 28 ans, il se réalise en binôme à bord de la mythique Renault 4L. Dans notre cas, nous avons Célinette, une 4L de 1988. En 2026, le rallye fêtera ses 29 ans. C'est une course d'orientation, et non de vitesse. L'équipage qui parcourt le moins de kilomètres jusqu'à la ligne d'arrivée est déclaré vainqueur !



Le P'tit LU : Quel est l'objectif du 4L Trophy ?

Léa LAUNOY : Il y a une grande dimension humanitaire avec les partenariats entre le 4L Trophy et trois associations emblématiques. Avec **Enfants du Désert**, ils viennent en aide aux enfants à travers des constructions d'écoles dans le désert marocain. **La Croix Rouge** française distribue près de 20 000 repas aux familles basques grâce aux dons. **Cap Eco Solidaire** mène des actions en faveur de la conservation des ressources hydriques. Lors de la dernière édition du 4L Trophy, cela s'est concrétisé par la construction d'un château d'eau d'une capacité de stockage de 8 tonnes.

Dans le 4L Trophy, il y a une grande dimension humanitaire

Le P'tit LU : Quel est l'itinéraire du rallye ?

Léa LAUNOY : Nous ne connaissons pas l'itinéraire précis mais nous avons quelques villes-étapes. Avant de passer la ligne de départ, le 18 février 2026, nous devrons traverser la France pour rejoindre Biarritz. Les deux premiers jours, nous partirons pour Algesiras dans le sud de l'Espagne. C'est ici que nous prendrons le ferry pour le Maroc le 21 ou 22 février. Comme c'est une course d'orientation, pas question d'utiliser un GPS. Nous serons équipées d'un road book et d'une boussole pour nous orienter. Nous réaliserons 6 étapes dans le Grand Sud marocain et nous arriverons le 27 février à Marrakech. Le 28 février, se déroulera la remise des Prix. En tout, nous allons parcourir un peu plus de 6000 km en 12 jours.

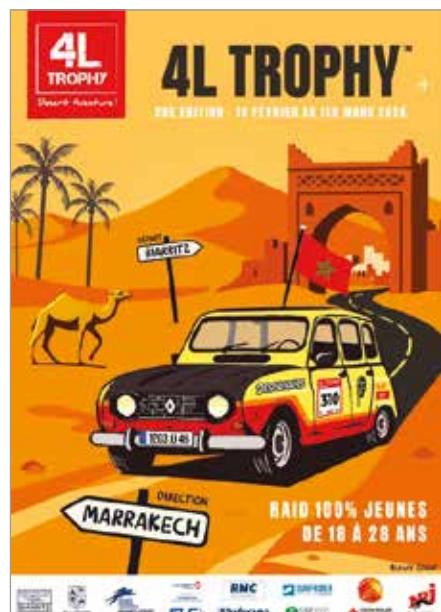
Le P'tit LU : Pourquoi préparer ce projet ?

Léa LAUNOY : J'ai connu le 4L Trophy il y a plusieurs années et j'ai toujours voulu y participer. Le côté humanitaire est évidemment important. Mais pour moi, l'apprentissage de la mécanique avec la restauration

et la préparation de la 4L est le plus intéressant. J'aime beaucoup les voitures anciennes et je veux profiter de cette occasion pour en apprendre plus. Je suis plutôt réservée alors qu'une grosse partie de la préparation est la recherche de sponsors et de dons, c'est le côté le plus compliqué pour moi. Pour Solène, c'est l'occasion de faire un voyage humanitaire, mais également le moyen d'apprendre à utiliser la boussole, de faire de nouvelles rencontres. C'est aussi pour elle le moment de sortir de sa zone de confort. Solène aime beaucoup tout ce qui est élaboration de projets. L'associatif est son fer de lance !

Le P'tit LU : Les personnes qui souhaiteraient vous aider dans ce projet humanitaire, comment font-elle ? et sur quel axe du projet ?

Léa LAUNOY : Il y a plein de moyens pour nous aider ! En moyenne, le budget d'un équipage est de 9000 €. Cela comprend l'inscription au 4L Trophy, l'achat et la préparation de la 4L, les frais de transport et les frais divers comme l'alimentation, l'équipement pour le bivouac, etc. Nous devons aussi emmener 10 kg de denrées non-périssables pour la Croix Rouge française, deux sacs de sport

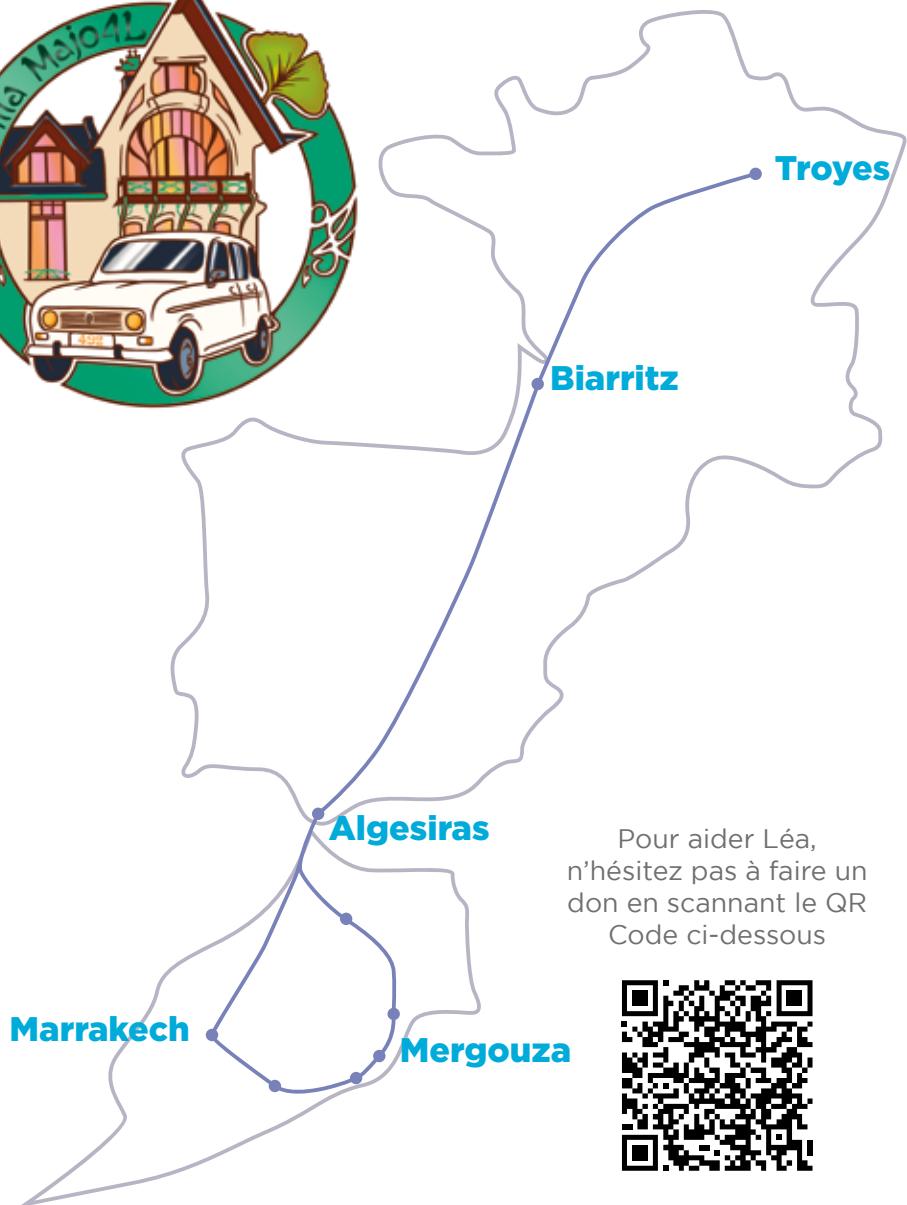


remplis de matériel sportif et deux cartables remplis de fournitures scolaires pour Enfants du Désert. L'aide matériel peut se matérialiser par un don d'objets qui pourront nous servir. On a une grande liste de matériel à emmener avec nous. L'aide humaine peut être de l'aide pour préparer la 4L. Nous avons une cagnotte sur HelloAsso (le QR Code) qui nous permet de récolter les dons. Si vous ne pouvez pas nous aider comme ceci, parler de nous autour de vous est déjà beaucoup pour nous ! N'hésitez pas à nous contacter par mail : majo4lville@gmail.com si vous avez des questions.

Le P'tit LU : Comment suivre votre aventure ?

Léa LAUNOY : Nous sommes visibles sur les réseaux sociaux comme Facebook (@Villa Majo4L) et Instagram (@villa_majo4l). Nous y postons l'avancée de la préparation et lors de notre aventure, vous pourrez y voir des vidéos. Pour les personnes ayant réalisé un don, une newsletter mensuelle leur permet de suivre notre avancée.

Le P'tit LU vous souhaite un beau succès dans ce projet ! •



Pour aider Léa,
n'hésitez pas à faire un
don en scannant le QR
Code ci-dessous



OUVERTURE DU CENTRE DE CONTRÔLE TECHNIQUE DU LAC

Nouveau service à Lusigny-sur-Barse
(Route de Montreuil) depuis Juillet 2025.

Depuis cet été, Lusigny-sur-Barse accueille un nouveau service : le **Contrôle Technique du Lac, ouvert par Sylvain PERSON**.

Après 13 années d'expérience dans la mécanique (CAP puis Bac Pro), M. PERSON a suivi une formation spécifique au Contrôle Technique de six mois, avant de travailler trois ans comme salarié dans ce domaine. Son souhait d'entreprendre l'a naturellement conduit à s'installer à son compte, et c'est à Lusigny-sur-Barse qu'il a choisi de démarrer cette nouvelle aventure professionnelle.

Il y loue un bâtiment double route de Montreuil - dont il utilise seulement une partie - avec parking fermé, bureau et salle d'attente confortable pour les clients. Après un investissement dans deux fosses pour voitures et une table élévatrice pour motos, le centre est désormais prêt à accueillir automobilistes et motards.

Pour la gestion et la partie informatique, M. PERSON s'appuie sur le réseau indépendant «Auto Bilan Système».

Il a également assuré sa communication locale via des flyers distribués dans la commune et souhaite à présent la mise en place d'une signalétique au carrefour de la route de Montreuil et de la D619.

Grâce à son parcours solide en mécanique et à sa formation complète, Sylvain PERSON apporte un vrai service de proximité aux habitants de Lusigny.

Le P'tit LU lui souhaite la bienvenue et vif succès dans cette belle aventure entrepreneuriale ! •

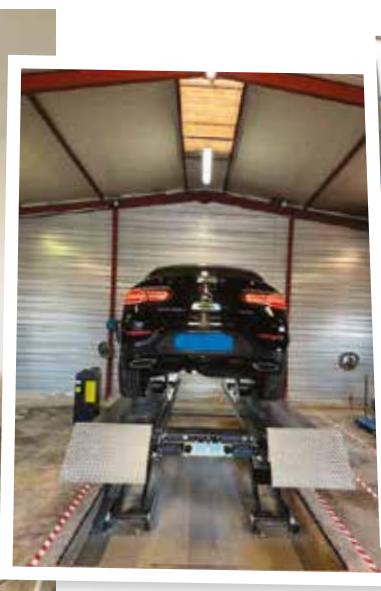


CONTACT :

CONTRÔLE TECHNIQUE DU LAC

13, route de Montreuil - 10270 Lusigny-sur-Barse

- Tél : **06 43 98 31 80 / 03 25 41 96 14**
- Mail : **controletechniquedulac@gmail.com**
- Site Internet : **ct-dulac.fr**



LULU TAPISS

Le Petit Lusignien est allé à la rencontre de Lulu Tapiss, alias Lucie REEVES, et vous présente son activité.

Tapissier professionnel, Lulu restaure et confectionne fauteuils, canapés, matelas en laine, sommiers et autres meubles d'assise, mais répare également la sellerie automobile.

Le P'tit LU : Comment avez-vous découvert ce métier ?

Lulu Tapiss : Je suis réceptive au métier du recyclage et être tapissier allie l'art, le recyclage et mon amour pour les belles étoffes. Ce qui peut se voir dans ma collection de tissus qui convient à tous les styles. Je vais vous raconter une anecdote particulièrement amusante : je me souviens de ma maman lancée dans la restauration d'un fauteuil. Elle m'avait fait asseoir sur les ressorts pour les compresser le temps qu'elle fixe la toile de l'assise. Même si ce n'était pas du tout la technique à utiliser, on avait bien ri !



Le P'tit LU : Quelle formation doit-on suivre pour devenir tapissier ?

Lulu Tapiss : Avant de devenir tapissier, j'étais plutôt attirée par les activités artistiques, et j'ai commencé mes études par des écoles d'arts. Préférant avoir plus de concret dans mon futur métier, je me suis tournée vers les Compagnons du Devoir à Paris. J'ai ainsi pu découvrir ce métier d'art et d'artisanat qu'était le métier de tapissier. Après plusieurs stages en entreprise, j'ai su que c'était ce qui me convenait ! J'ai suivi ma formation en alternance pendant 2 ans.

Le P'tit LU (avant les machines) : Ce sont vos outils de travail ?

Lulu Tapiss : J'ai racheté des machines des usines de couture de Troyes et les ai fait restaurer. Elles ne sont pas toutes jeunes mais fonctionnent très bien ! Tout comme ma carduse qui, elle, vient de Fontainebleau.



Pour le reste, c'est du matériel que j'ai repris auprès de tapissiers qui partaient à la retraite.

Pour la fourniture des garnitures je privilégie les matières naturelles : le crin végétal, animal et la laine. Je souhaite le plus possible travailler avec des partenaires. D'ailleurs, pour mes matelas de laine, je projette de travailler avec des éleveurs locaux.

Le P'tit LU : Quand un siège vous arrive abîmé, vous le réparez vous-même ?

Lulu Tapiss : Réparer des sièges c'est ma spécialité et tout dépend de la réparation à effectuer. Parfois, il nécessite juste une remise au goût du jour auquel cas on peut simplement changer le tissu. D'autre fois la garniture est plus fatiguée et il faudra penser à une réfection complète. Si la boiserie est atteinte et que ça dépasse le recollage, je préfère faire appel à 2 jeunes ébénistes d'art : Ammonite Création Design qui ont énormément de talent.

Le P'tit LU : Qu'est-ce qui a motivé votre installation à Lusigny ?

Lulu Tapiss : C'est un bourg qui offre à la fois les avantages de la ville et de la campagne. Et la maison est très bien située pour mon commerce. Avant, j'étais installée Boulevard Danton à Troyes. J'étais trop à l'étroit, il me fallait davantage de place. Ici, j'ai pu spécialiser des pièces pour un meilleur accueil, un espace showroom, une pièce pour l'atelier, une autre pour le stockage. J'ai même investi le garage pour installer ma carduse et confectionner mes matelas. Quand on vient du centre ville je dois avouer que pouvoir garer sa voiture et celle de ses clients au pas de sa porte est un luxe qu'on sous-estime !

Lulu propose un large choix de tissus d'ameublement dont certains sont résistants aux griffes de chats ! Elle a même, dans ses boîtes à trésors, des clous mouchetés de différents couleurs. Lulu compte des adresses prestigieuses parmi ses clients, mais, par discrétion et respect, elle a tu leur nom. Elle avait installé un stand lors de la 70^{ème} foire agricole et commerciale de Lusigny. En janvier, à Paris, elle participe à la fête annuelle entre tapissiers, créateurs, ... La Déco Off ●



CONTACT :

LULU TAPISS

68 Av. du 28 Août 1944 - 10270 Lusigny-sur-Barse

• Tél : **06 41 66 24 56**

• Mail : **lulu.tapisserie@gmail.com**

• Facebook : **Lulu Tapiss**



LA FOIRE DE LUSIGNY

La foire de Lusigny-sur-Barse : une histoire qui s'écrit sur 70 ans, c'est une affaire de bénévoles, de passionnés et l'édition 2025 n'y a pas échappé.

Parce qu'il faut être passionné pour fabriquer quelques 3000 fleurs en papier crépon, (destinées au blason, aux habitants et aux exposants), façonner le blason de la commune (plus de 20 heures de travail) installé fièrement sur le tracteur, passionné encore pour monter, démonter les stands, obtenir des animations toujours plus variées, tenir les stands, les buvettes, gérer les enveloppes des lots, accueillir les personnes désirant se restaurer...

Oui, il en faut de la passion. Cette foire a réuni toute cette équipe de passionnés, associée au personnel communal, toutes ces personnes unies qui ont su harmoniser leur travail, leurs relations pour réussir le challenge.

Il faut remercier les exposants sans qui rien n'est possible et les récompenser.

- Mesdames Serisier, Gillot, Prévot, Barbe.
 - Messieurs Roste, Cordier, Tonnelier, Pariaux, Girardin-Pailley, Dollat, Motton.
 - Le DJ Marc Delal pour Image de Marc.
- Ces médailles de la citoyenneté ont été offertes par Madame la Sénatrice Evelyne PERROT.

1955

année de la première foire agricole de Lusigny.

- Une médaille de la 70^{ème} foire a été attribuée à la famille JACQUINOT, pour l'œuvre de leur grand-père Maurice, maire de la commune et précurseur de la foire. Elle a été remise par l'assistante de la Sénatrice Vanina PAOLI-GAGIN (empêchée).
- Le concours des costumes d'époque a quant à lui, été décerné à Marie et Jean-Marie Niederef, pour l'harmonie de leurs costumes •



Orchestre Butterfly

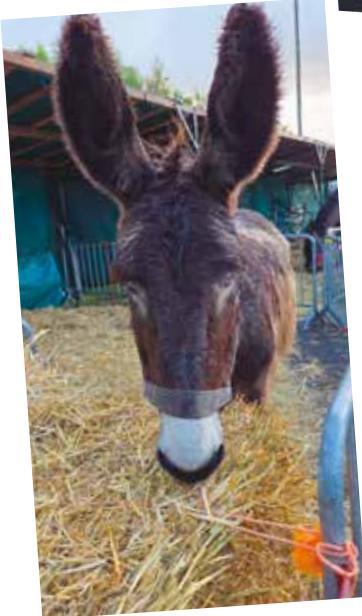


Les chiens Saint-Bernard, invités vedettes !



Démonstration équestre

Lauréats du concours « Costumes 1950 »
Marie et Jean-Marie NIEDEREF



Famille Jacquinet

ASSOCIATION ANIMATION LOISIRS DE LUSIGNY (AALL)

L'assemblée générale de l'association animations loisirs de Lusigny s'est déroulée le 2 septembre 2025 en présence d'un grand nombre d'adhérents.

A la suite de l'assemblée générale, le conseil d'administration a élu un nouveau bureau :

- **Président :** M. Erwin ZELAZNI
- **Vice-Présidente :** Mme Zeliha BLEZEAU
- **Trésorier :** M. Thierry AGNES
- **Trésorier adjoint :** Pascal ROUQUET
- **Secrétaire :** Mme Pascale AGNES
- **Conseil d'administration :**
 - Mme Cindy PERRIER
 - Mme Lydie PERRIER
 - M. Patrick GIRARD
 - M. Fabien REBOURS

Toutes les activités sportives, manuelles et de loisirs ont repris depuis le 9 septembre.

Vous pouvez consulter la page Facebook de l'association pour trouver les activités et manifestations à venir.

L'association remercie tous les adhérents de cette nouvelle saison qui sont nombreux, ainsi que les intervenants des différentes sections pour la confiance accordée à la nouvelle équipe ●



RENSEIGNEMENTS :

- aall.lusignysurbarse@gmail.com
- **Facebook :** Association Animations Loisirs Lusigny sur Barse

PLANNING DES ACTIVITÉS 2025-2026

JOUR	ACTIVITÉS	TARIF ANNUEL COTISATION AALL 12 €	COSEC	SALLE DES FÊTES <i>salle du haut</i>	SALLE DE DANSE	PRESBYTÈRE	INTERVENANT
LUNDI	Yoga Pilates	198 €	18h30-20h		19h-20h		Priscilla Lanier
MARDI	Gym seniors Pilates Judo Mixed-Media 1/mois	150 € 165 € 126 € 180 €	17h15-20h15	19h30-21h30	14h-15h 15h15-16h15		Corinne Brocard Corinne Brocard Rémy Machère Fany Guillaume
MERCREDI	Tarot Gym enfants Gym adultes Les doigts dans l'Art 2/mois	10 € 171 € / 180 € 180 € 204 €	17h15-19h15 19h15-20h15	14h-18h30 14h30-16h			Florian Broussard Florian Broussard Fany Guillaume
JEUDI	Pialtes Stretching Jeudi créatif 2/mois	165 € 165 € 240 €		9h30-10h30 14h-16h30	10h35-11h35		Emilie Delagneau Emilie Delagneau Fany Guillaume
SAMEDI	Acrylique Pouring 1/mois	40 €/séance		10h-12h			Fany Guillaume
DIMANCHE	Peintres lusigniens					14h-17h	Céline Furier

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS À VENIR

**SOIREE CONCERT
DE NOËL ECOLE
DE MUSIQUE**
jeudi 18 décembre 2025
à 19h30
à la salle des fêtes

**VŒUX DU MAIRE ET
DU CONSEIL MUNICIPAL**
tous les Lusigniennes et
Lusigniens sont invités
le samedi 17 janvier
à 18h à la Grange,
suivi du verre de l'amitié

**VIDE DRESSING
DE PRINTEMPS AALL**
le 1^{er} mars
à la Grange

**LOTO DES
SAPEURS-POMPIERS**
le 8 mars
à la Grange

**COLLECTE DE SANG
DE L'ADSB**
le vendredi 27 mars 2026
à la Grange (organisée par
les élèves de 3^{ème} du
collège Charles Delaunay)
le vendredi
12 juin 2026 à la Grange

**COMMÉMORATION
DE LA FIN DE LA
SECONDE
GUERRE MONDIALE**
le 8 mai 2026

TRIATHLON DES LACS
en mai 2026
(dates à confirmer)

**APRÈS-MIDI SPECTACLE
DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE**
en mai ou juin 2026
(date à déterminer)

**EXPOSITION DES
ATELIERS CRÉATIFS AALL**
les samedi 6 et
dimanche 7 juin 2026
à la Grange



**PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.lusigny-sur-barse.fr**



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Louise, Marie, Rose BLACHON
née **le 4 octobre 2025**
Camille, Andrea, Charly HUART
né **le 30 septembre 2025**
Marsault, André, Jean LEFEVRE
né **le 5 septembre 2025**
Alba PHILBERT PRUNIER
née **le 1^{er} septembre 2025**
Maé FAUCHI né **le 18 août 2025**
Mathilde, Leslie ZOTT née **le 9 juillet 2025**
Mélody, Mia MADUR née **le 3 juillet 2025**

PARRAINAGE CIVIL

Durand Abel **le 8 août 2025**

PACS

Monsieur THIOUST Frédéric et Madame
LECLERCQ Sandrine
19 septembre 2025
Monsieur NIROREILLE Damien et
Madame THEVENY Audrey
27 octobre 2025



MARIAGE

Monsieur MAYEUR Sébastien et Madame
LEHAUT Barbara **le 16 août 2025**



DÉCÈS

MARCEAU Jean-Pierre **le 17 juin 2025**
FAGEOT Bernard **le 11 juillet 2025**
GAMBA Hélène **le 9 août 2025**
HUOT Jean Michel **le 15 août 2025**
RENARD Michel **le 22 août 2025**
MARNOT Florence **le 13 septembre 2025**
BUZIN Philippe **le 30 septembre 2025**



SIEDMTO

Syndicat Intercommunal
d'Élimination des Déchets Ménagers
du Territoire d'Orient
36, rue des Varrennes - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE
Tél. **03 25 41 08 03** - Fax : **03 25 41 66 60**
www.siedmto.fr •



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Le bac marron est collecté une fois par semaine.
La collecte des ordures ménagères (bac gris) est réalisée une fois tous les 15 jours. Lors d'une production exceptionnelle de déchets, si le bac ne suffit pas, des sacs de 80 litres sont en vente à la Mairie au prix unitaire de 2,50 €.

COLLECTE SÉLECTIVE

Toutes les deux semaines :
Pour connaître les jours de collecte :
vous reportez au calendrier
Siedmto 2026.

Jour férié : collecte décalée d'une journée.

DÉCHÈTERIE

Rue du Maréchal Foch - Ouvert tous les jours **sauf les vendredis et dimanches**.

Pour accéder à la déchèterie, **il faut présenter sa carte d'accès fournie par la SIEDMTO**.

Heures d'ouverture : le passage en heure d'été ou en heure d'hiver change à chaque changement d'heure nationale (voir tableau ci-contre).

Les modalités d'accès sont :

- Carte d'accès obligatoire.
- Le nombre de véhicules en haut de quai est limité à 3 selon l'activité sur le site.
- Pas d'aide des gardiens au déchargement.
- Pas de mise à disposition de matériel ni d'outils aux usagers.

Si ces conditions ne sont pas respectées, l'accès sera refusé •

RECYCLERIE DE L'ORIENT

10 Route de la ZI de Bellevue
10140 VENDEUVRE-SUR-BARSE
(Route départementale 619 - Direction Bar-sur-Aube)
03 51 14 72 18 - recyclerie@siedmto.fr •



Horaires d'ouvertures de la Recyclerie

	Dépôts	Espace de vente
Mercredi	13h45 - 18h	14h - 18h30
Vendredi	13h45 - 18h	14h - 18h30
Samedi	13h45 - 18h	14h - 18h30

En savoir plus : <https://www.siedmto.fr/recyclerie-de-l-orient/adresse-et-horaires/>

PERMANENCES DES ÉLUS

PERMANENCE DU MAIRE

- **Marie-Hélène TRESSOU** : sur rendez-vous en Mairie

LES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Reçoivent sur rendez-vous en Mairie

- **Malika BOUMAZA-JACQUINOT**
*Affaires Scolaires et Sociales
Communication*

- **Adeline COLLIN**
Affaires sociales

- **Anne ROGER**
Affaires scolaires

- **Christophe PEREIRA**
*Vie locale - Développement
économique - Urbanisme -
Tourisme*

- **Daniel PESENTI**
Voiries - Bâtiments

- **Pascal CARILLON**
*Vie associative -
Festivités - Culture*



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

le matin :

du lundi au vendredi de 8h à 12h

l'après-midi :

le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h •

COORDONNÉES

Mairie :

03 25 41 20 01

Place Maurice Jacquinot
10270 Lusigny sur Barse

accueil@lusigny-sur-barse.fr

MÉDIATHÈQUE LA BULLE :

• Lundi, mardi et vendredi :

16h30 à 18h30

• Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h30

• Samedi : 9h30 à 12h

Contact de la Bulle :

2 rue Georges Clémenceau 10270

LUSIGNY SUR BARSE

Tél. : **03 25 73 28 16**

mediatheque@lusigny-sur-barse.fr

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9h/11h50 14h/16h50	9h/11h50 14h/16h50	9h/11h50 14h/16h50	9h/11h50 14h/16h50	FERMÉ	9h/11h50 14h/16h50	FERMÉ

GÂTEAU AU CHOCOLAT LÉGER

Niveau de difficulté : très facile

Temps de préparation : 20 mn

200g de chocolat pâtissier

200 g de courgette

3 œufs

1/2 sachet de levure

80g de farine

80g de sucre roux

PRÉPARATION

1. Faire fondre le chocolat
2. Râper la courgette
3. Battre les œufs avec le sucre
4. Ajouter la farine et la levure, puis le chocolat fondu et enfin la courgette
5. Verser dans un moule préalablement beurré
6. Faire cuire au four à 180° pendant 30 à 35 mn